



Banque mondiale

446 MDH pour la commune de Casablanca

● La Banque mondiale vient de débloquer, au profit de la commune de Casablanca, une première avance de 446 MDH dans le cadre du prêt-programme axé sur les résultats, approuvé en décembre 2017 pour un montant total de 172 millions d'euros. Selon le maire de Casablanca, Abdelaziz El Omari, ce premier versement servira à honorer la contribution de la ville au financement des projets dont la livraison est prévue cette année, notamment le Nœud A et la deuxième ligne du tramway.

«C'est une étape importante dans le processus du Plan de développement du Grand Casablanca (PDGC) 2015-2020». Ces propos émanent du wali directeur général des collectivités locales (DGCL) qui s'exprimait hier à l'ouverture de la cérémonie de lancement du prêt-programme d'appui de la Banque mondiale (BM) en faveur de la commune de Casablanca. Celui qui fut le chef d'orchestre du PDGC en sa qualité d'ex-wali du Grand Casablanca est venu hier annoncer, aux côtés du maire de la ville, Abdelaziz El Omari, et de la directrice du département Maghreb de la Banque mondiale, Marie

Françoise Marie-Nelly, le déblocage de la première avance, d'un montant de 446 MDH, de ce prêt de 172 millions d'euros. Présenté comme une première mondiale, ce programme d'appui constitue la première opération de prêt communal réalisée au Maroc. Bénéficiant de la garantie souve-

Casablanca servira de modèle pour d'autres villes du Maroc et du continent.

raine de l'État marocain, ce prêt vise à développer les capacités de financement de la ville, améliorer l'environnement urbain et l'accès aux services de base et

optimiser l'environnement des affaires. Il s'agit d'un prêt à taux variable (ayant pour référence le taux de l'euroibor 6 mois, actuellement il est à 0,5%), s'étendant sur une durée de six ans (2016-2022) avec une période de grâce de 7 ans et une période de paiement étalée sur 23 ans.

Une croissance de recettes de 50% à l'horizon 2026

Les équipes de la BM ont dû passer au peigne fin tous les petits détails de la gestion communale avant d'engager ce prêt axé sur des résultats concrets, le premier du genre à l'échelle internationale. Des indicateurs liés aux décaissements, parfaitement mesurables ont été conçus pour permettre une vérification fiable selon un protocole bien déterminé. Un manuel des opérations



Le cadre de partenariat entre le Maroc et la BM est exemplaire. Nous sommes en train de réfléchir à un nouveau cadre de partenariat pour les cinq prochaines années. Nous pensons que l'urbanisation est un atout pour le pays. La croissance économique au Maroc comparée à d'autres pays ayant le même niveau d'urbanisation (60%) reste en retrait, c'est dire que le potentiel existe. La métropole de Casablanca produit le cinquième du PIB national. L'un des objectifs assignés à ce prêt-programme consiste à réduire la pauvreté. En effet, le nombre absolu des pauvres à Casablanca est important par rapport à la moyenne nationale. Nous devons réussir ce programme pour en faire un modèle opératoire non seulement au Maroc, mais aussi pour d'autres villes dans le monde.

Marie Françoise Marie-Nelly,

Directrice du département Maghreb et Malte, Moyen-Orient et Afrique du Nord à la Banque mondiale.



Près de 80% du PIB mondial émanent des villes rassemblant près de 50% de la population mondiale. 47% du PIB mondial à l'horizon 2025 sera porté par 440 villes émergentes dont Casablanca. Aucun pays n'a réussi à réaliser une croissance soutenue sans s'urbaniser. Les villes doivent s'adapter aux besoins des habitants, proposer des emplois, des logements, des services individualisés et un réseau de transport efficace.

Khalid Safir,

Directeur général des collectivités locales



C'est la première fois qu'une ville signe un prêt de ce genre avec la BM. Les 172 millions d'euros vont contribuer à honorer les différents engagements pris dans le cadre du Plan de développement du Grand Casablanca. Nous n'avons pas droit à l'erreur. Nous devons réussir cette expérience et en faire un modèle à suivre par d'autres villes.

Abdelaziz El Omari,
Maire de Casablanca

décrit avec précision les modalités de mise en œuvre et de suivi par les différents acteurs concernés. Un plan d'action a été élaboré, avec des échéances précises et des mesures d'achèvement bien déterminées, afin d'appuyer la mise en œuvre du programme et l'atteinte des objectifs. À titre d'exemple, la commune s'est engagée à augmenter de 50% les recettes fiscales municipales à l'horizon 2022 (sans avoir à augmenter une quelconque taxe). «*Nous sommes déjà sur la bonne voie. Le premier décaissement a été justement enclenché suite à une augmentation de 15% de ces recettes entre 2015 et 2017*», révèle El Omari. C'est le cas également pour ce qui concerne l'indicateur de nombre de foyers de quartiers défavorisés disposant d'un meilleur accès aux services de base. La directrice du département Maghreb à la BM s'est réjouie de voir déjà 340 compteurs d'eau nouvellement branchés dans les communes limitrophes, Dar Bouazza et Ouled Azzouz. «*Nous espérons doubler notre ambition s'agissant de cet inducteur pour lequel le programme a fixé un objectif de 10.000 branchements*», affirme Marie Françoise Marie-Nelly. Les autres indicateurs identifiés relèvent de la modernisation du système de gestion des recettes de la ville ; le nombre de kilomètres de voirie ayant bénéficié d'opérations de réfection ; la simplification et la numérisation des procédures administratives pour la délivrance d'autorisations liées à l'aménagement urbain et de licences commerciales (déploiement de la version 2 de la plateforme rokhas.ma). L'on insiste également sur la mobilisation des capitaux privés dans le cadre de partenariats public privé (PPP). «*Parmi les pistes de réflexion recensées, celles mettant en exergue le scénario d'un PPP pour la réalisation du nouveau schéma directeur de stationnement, la nouvelle unité de traitement et valorisation de la décharge de Mediouna ou encore le nouveau contrat de transport par bus*», confie El Omari.

Un programme de soutien de la BM aux villes marocaines en gestation

Pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de ce prêt-programme, des instances de gouvernance ont été installées, déclinées sur trois niveaux : un comité stratégique (composé de



maire, du wali de la région et wali directeur de la DGCL), un comité de pilotage (où siègent la commune, la TGR, DGI, etc.) et une unité de gestion des programmes dont la mission consiste à faciliter la coordination entre les différents intervenants et institutions impliquées. Cette dernière unité est hébergée au sein de Casablanca Prestations qui a été mandatée par la commune dans le cadre d'une convention pour faire le suivi des actions et présenter leur état d'avancement en vue du déblocage des fonds par la BM dans le cadre de ce programme. Le choix de Casablanca n'est pas fortuit et n'a pas été

Le Maroc est lié par un cadre de partenariat avec la Banque mondiale.

guidé que par des considérations d'ordre financier, souligne le wali Safir. En adhérant à ce programme, la commune de Casablanca sera en mesure de bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement de la BM. L'appui de cette institution donnera à la métropole une visibilité à l'international (l'exemple de Casablanca sera souvent cité dans les rapports de la BM). D'autres villes seront tentées de lui emboîter le pas. Le directeur général des collectivités locales rappelle à ce titre l'étendue du programme national de mise à niveau urbaine, engagé par le Maroc depuis 2013 pour un montant de 200 MMDH, couvrant plusieurs villes : Tanger, Tétouan, Mar-

rakech, Rabat, Al Hoceima, Kénitra, etc. «*Tous ces programmes ont commencé à donner leur fruit, notamment Rabat et Tanger qui se sont alignées aux standards internationaux. La métropole de Casablanca va les rejoindre en 2019 avec l'activation de la deuxième ligne du tramway, le nouveau service de bus, l'ouverture du grand théâtre, la restauration de sites historiques, etc.*», affirme l'ancien wali du Grand Casablanca. Ce dernier révèle au passage l'ouverture de négociations avec la BM autour d'un programme de soutien dédié aux villes marocaines pour en faire des territoires inclusifs et durables. «*Le chemin n'est pas aisé mais le couronnement est certain*», tient à rassurer le wali Safir.

PAR **WADIE EL MOUDEN**
welmoden@leseco.ma